



Contentieux avec un site internet

Par Sital

Bonjour à vous

Je me permets de vous écrire suite à une situation qui revient stressante :

J'ai fait une demande le 6 janvier sur un site qui aide à compléter les dossiers de demande de visa, pour un visa pour l'Inde. Ils écrivaient que je l'aurais dans les 4 jours.

Ensuite, malgré mes demandes récurrentes par mail ou sur leur chat, je n'ai eu aucune nouvelles d'eux jusqu'au 17 janvier soit 11 jours après où ils me disaient simplement que mon dossier était en cours de traitement.

Entre temps une copine qui fait le même voyage que moi a eu son visa pour 3 fois moins cher directement sur le site du gouvernement indien.

J'ai commencé à paniquer, à me demander si c'était pas une arnaque n'ayant rien au 22 janvier soit 16 jours après ma demande et plus qu'une semaine avant de partir, et à vraiment leur demander avec plus de pression ce qu'ils faisaient. Suite à quoi ils m'ont répondu qu'ils fallait que je reste calme puisque mon dossier était en cours de traitement avec comme preuve mon numéro de demande au consulat.

En allant vérifier je vois qu'ils venaient de déposer ma demande 20 minutes avant, soit après que j'ai commencé à vraiment râler.

Sur ce j'ai eu mon visa le lendemain matin.

Mais je les ai quand même signalé sur le site signal arnaque ou j'ai vu qu'il y avait plusieurs personnes avec la même histoire que moi, qui n'avaient pas de nouvelles. Qui plus est ils écrivaient en gros en rouge sur leur site que le retard était dû aux autorités indiennes or c'est un mensonge.

Et maintenant ils m'envoient des mails qui disent qu'ils vont lancer une procédure pour diffamation et injures publiques (j'avais écrit "p**e" c'est vrai que c'est pas poli mais c'était écrit tel quel avec les étoiles et j'étais vraiment en colère de tout ce stress inutile)

Et ils précisent qu'ils attendent des explications avant de lancer la procédure.

Peuvent ils vraiment quelque chose contre moi?

Merci de votre aide, ça me stresse...

Merci

Sital

Par Thomas54

Bonjour,

Je pense que c'est pour vous faire peur.

Dans les faits, s'ils veulent vous poursuivre ils peuvent le faire : reste à savoir où est héberger le site internet, est-ce un site français (Si les gérants du site son français) ? (Dans ce cas ce sera du droit français).

Par contre s'il s'agit d'un site indien, je pense que ça risque de rendre les choses tellement compliqué pour eux qu'ils n'ont aucun intérêt d'essayer de vous poursuivre. Ou alors s'ils cherchent à faire prononcer, contre vous une interdiction d'entrée sur le territoire. Mais c'est une hypothèse!

Je pense vraiment que c'est juste pour vous faire peur, le mieux c'est d'ignorer leur menace

L'important c'est que vous ayez eu votre visa.

Bien cordialement